

DÉCLARATION DE CONSENTEMENT PHOTOS ET ENREGISTREMENTS AUDIOVISUELS - WEEKENDSCHOOL ET PROGRAMME À L'ÉCOLE

Explications

TOEKOMSTATELIERDELAVERNIR est une association sans but lucratif dont le siège social est situé Place du Trône 1, 1000 Bruxelles, enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0847.950.640 (ci-après : « **TADA** »).

TADA organise différentes activités, notamment la Weekendschool bruxelloise, dans le cadre de laquelle des jeunes âgés de 10 à 14 ans participent à des ateliers pratiques le samedi (ci-après : la « **Weekendschool** »), ainsi que des ateliers qui ont lieu pendant les heures de cours dans des écoles partenaires (ci-après : « **Programme à l'école** »). Dans le cadre de ces activités, des photos et des enregistrements audiovisuels sont réalisés, sur lesquels le jeune participant identifié dans le contrat d'inscription (ci-après : la « **Personne concernée** ») peut être reconnaissable. La prise, la conservation et le partage de ces photos et enregistrements sont soumis tant au Règlement général sur la protection des données (ci-après : le « **RGPD** ») qu'au droit à l'image (cf. article XI.174 du [Code de droit économique](#)) de la Personne concernée.

Étant donné que la Personne concernée est âgée de moins de 13 ans, le consentement à l'utilisation de ces photos et enregistrements audiovisuels est donné par un parent ou un tuteur (ci-après : le « **Donneur de consentement** ») en cochant les cases prévues à cet effet dans le contrat d'inscription et en signant celui-ci.

Lorsque le Donneur de consentement donne son consentement en tant que parent de la Personne concernée, il/elle déclare et garantit :

- (1) qu'il/elle agit avec l'accord de l'autre parent ; ou
- (2) qu'il/elle exerce seul(e) l'autorité parentale sur la Personne concernée.

Le consentement du Donneur de consentement vaut dès lors consentement des deux parents. TADA peut s'y fier de bonne foi jusqu'à réception d'une notification écrite par laquelle l'autre parent s'y oppose. Une telle opposition ne produit d'effets que pour l'avenir. Elle ne porte pas atteinte à la licéité des actes posés par TADA avant la réception de la notification sur la base du consentement.

FINALITÉS

TADA souhaite utiliser les photos et enregistrements audiovisuels réalisés dans le cadre de ses différentes activités aux fins suivantes :

- La promotion de ses activités et de son fonctionnement ;
- La communication interne et externe concernant ses projets, événements et résultats ; et
- La collecte de fonds.

ÉTENDUE DU CONSENTEMENT

En cochant les cases prévues à cet effet dans le contrat d'inscription et en signant celui-ci, le Donneur de consentement autorise TADA à :

- faire réaliser des photos et des enregistrements vidéo de la Personne concernée ;
- conserver, modifier et copier ces photos et enregistrements ;
- partager ces photos et enregistrements via les canaux mentionnés ci-dessous et uniquement aux fins mentionnées ci-dessus.

Ce consentement vaut à la fois en tant que consentement au sens de l'article 6(1)(a) du RGPD et au titre du droit à l'image de la Personne concernée.

TADA n'utilisera jamais les photos et enregistrements audiovisuels d'une manière susceptible de porter atteinte à la dignité, à l'honneur ou à la réputation de la Personne concernée.

CANAUX

Les photos et enregistrements audiovisuels de la Personne concernée peuvent être partagés via les canaux suivants :

- Le site web de TADA (<https://www.tada.network/fr-be> et les pages web associées) ;
- Les réseaux sociaux de TADA (Instagram, Facebook, LinkedIn, YouTube, etc.) et les canaux de communication internes (Slack, Teams, Outlook, Gmail, Google chat, Whatsapp, etc.) ;
- Les newsletters et communications par e-mail ;
- Les supports promotionnels imprimés (flyers, brochures, rapports annuels, roll-ups, etc.) ;
- Les présentations et événements ;
- Les publications ou diffusions dans la presse et les médias (journaux, télévision, radio, etc.) lorsque TADA partage elle-même les images dans le cadre de sa propre communication.

TADA peut partager occasionnellement les photos et enregistrements audiovisuels avec ses partenaires, mais uniquement aux fins mentionnées ci-dessus. Ces partenaires ne peuvent pas utiliser ces photos et enregistrements audiovisuels à leurs propres fins.

DURÉE ET RETRAIT

Ce consentement est donné gratuitement et pour une durée indéterminée. Le Donneur de consentement peut retirer son consentement à tout moment en envoyant un e-mail à privacy@toekomstatelierdelavenir.com. Le retrait du consentement n'affecte ni la licéité de l'utilisation déjà effectuée avant ce retrait, ni l'inscription de la Personne concernée aux activités organisées par TADA.

Déclaration

En cochant les cases prévues à cet effet dans le contrat d'inscription et en signant celui-ci, le Donneur de consentement déclare :

- (1) avoir lu et compris la présente déclaration et y consentir ;
- (2) n'avoir connaissance d'aucun accord conclu avec un tiers qui limiterait ou empêcherait ce consentement ; et
- (3) avoir lu la Déclaration de confidentialité TADA Parents et Enfants applicable et comprendre que la présente déclaration de consentement doit être lue conjointement avec cette déclaration de confidentialité.